

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER NORD

4 OCTOBRE 2022

ELUS

Monsieur Schmitt
Monsieur Marsal

Jean-Baptiste GODILLON, Armenio SANTOS et Nicole CABLAN-GUEROULT // Monsieur BRUN

Contact : conseilsdequartier@mairie-chatou.fr

Nombre conseillers : **13**

Nombre de conseillers présents : **11**

- ✓ **Focus Santé par Véronique Fabien Soulé Adjointe au Maire, en charge du secteur santé**

Historique sur Chatou

Le nombre de médecins généralistes est en baisse.

Manque qui se fait ressentir et qui est réel par rapport à la moyenne nationale (manque d'ophtalmologue, gynécologue...)

Courant 2021, une enquête auprès des professionnels sur l'idée d'une maison médicale a été lancée.

Les médecins disent qu'il a peu d'intérêt pour eux car ils n'ont pas de raison de changer d'adresse et ils sont déjà installés, ils ont leur patientèle.

Où faire la maison médicale ?

Il y a un local municipal qui se situe rue Marconi. Il y a 3 ans, cet espace de 300m² regroupait différents services de la ville puis les locaux des syndicats et de l'opposition. Ce local est désormais vide.



La ville avait trouvé un partenaire. Les travaux auraient dû commencer en juin 2022 mais le partenaire a rompu le partenariat avec les professionnels paramédicaux car il était précisé que nous recherchions des médecins généralistes. Depuis sept 2022, la ville retravaille sur le sujet mais elle ne repart pas de zéro.

Un nouveau partenaire a été trouvé. Objectif : réalisation des travaux pour ouverture de la maison de santé fin 2023, composée de 10 médecins (dont idéalement 5 généralistes). L'emplacement est idéal car il est central.

C'est une priorité de l'année en cours.

Les praticiens

Pour quelles raisons les praticiens sont réticents à venir s'installer à Chatou ?

Chatou a des avantages : sécurité, vie agréable mais les nouveaux médecins souhaitent des avantages auprès des mairies (logements, ...).

Plusieurs raisons :

- Evolution de la profession vers des regroupements impliquant des locaux importants. Ce qui n'existe guère à Chatou.
- Evolution des jeunes médecins vers des horaires accordant plus de places à la vie privée.
- Pénurie globale : il faudrait en France 9 000 médecins, aujourd'hui on en compte 3 500.

La ville a installé une généraliste (Quartier Gambetta) qui cherche un(e) autre généraliste permettant une ouverture du cabinet toute la journée.

Comment recruter les médecins ?

La ville discute avec les autres partenaires des maisons de santé des villes voisines. Mme Fabien-Soulé échange avec ses homologues des autres communes.

Réseau – Networking

Le stationnement

Quel sera la facilité du stationnement autour de la future maison médicale ?

Pour le moment, le stationnement est en zone bleue.

✓ **Voirie**

1/ Abri Bus situé rue Tahan : suppression du poteau provisoire / Mise en place d'un vrai abri ou d'un poteau : à étudier si présence d'un débordement pour un vrai abri. Sinon un poteau officiel.



Responsabilité de la société exploitante de mettre à disposition des poubelles.

2/ Passage Piéton : avenue de Verdun/Route de Carrières.



3/ Nombre de caméras à installer dans la rue en 2022 : 6 dans le Sud – Seulement 1 pour Ouest et Nord.

Il faudrait rectifier l'implantation en 2023.

Idées d'implantation :

- Place du 8 mai ?
- Route de Maisons ? Rentrera dans le cadre de la rénovation de République.
- Route de Carrières ?

Il faut noter le point pour le budget 2023, dans le cadre d'un budget contraint d'une répartition plus harmonieuse.

4/ La ville à 30 km/h : annonce en conseil de quartier Nord.

Réflexion sur la route de Carrières : toute la route sera à 30 km/h.

Dès le 2 novembre 2022 : passage de toute la ville à 30 sauf sur l'avenue du Maréchal Foch et la route du Vésinet.

5/ Véhicules deux roues avenue des Champagnes : verbalisation devrait recommencer car danger pour les enfants qui sont sur le trottoir pour passer.

6/ Véhicule de chantier sur la place handicapée avenue Guy de Maupassant : déjà verbalisé.

7/ Quartier Pyrénées-Alpes-Savoie : problème de la voirie privatisée qui permet tous les débordements.

8/ Remarque : ce qui a été fait aux Sabinettes est très bien.

✓ **Cœur d'Europe – Achèvement des travaux**

Achèvement des travaux Cœur d'Europe :

Jusqu'au 15 : Maupassant Sud - Europe

Pas de travaux pendant les vacances de Noël

1^{er} trimestre : Renoir Ouest (résidence Champs Moutons Bel Air)

2^{ème} trimestre : 1^{er} tronçon République

3^{ème} trimestre : Vignobles

4^{ème} trimestre : rue André Derain

Remise des clôtures résidence rue Renoir : dans quel délai ? Réponse mairie : La commande a été passée. Cela aurait dû être pour la fin août (béton ou acier) mais le fournisseur accuse de sérieux retards.

Les Bus ne se croisent pas contrairement à la voirie de 6 m : les conducteurs de bus ont une attitude générale recueillant beaucoup de critiques (Keolis).

✓ **Sécurité**

Si la ville passe sans lumière la nuit : les caméras sont-elles infrarouges ? Réponse mairie : oui, mais les voleurs sont camouflés.

PM

Monsieur Dechoux, chef de la Police Municipale, a quitté ses fonctions au sein de la commune mi-août 2022 : en cours de recrutement d'un nouveau chef de la Police Municipale.

Sur les effectifs globaux : situation de recrutement très tendue pour les mairies dans un contexte de grande concurrence.

60% des interventions de la PM viennent de demandes de la Police Nationale.

Les adjoints font partis de la police judiciaire. Ils peuvent intervenir pour les dépôts sauvages.

✓ **Tour de table Général**

- Enlèvement du petit banc place de la Corniche ? Réponse mairie : Le banc a été retiré sur demande des riverains car la nuit il y a avait trop de bruit / engendrait un aspect dépotoir.



- Qui s'occupe de l'entretien partant des Corsaires vers les tourniquets du parc Auguste Renoir ? Réponse mairie : la ville a besoin de connaître les emplacements afin de le signaler à son prestataire que la végétation est trop abondante. Réponse mairie : Demande effectuée auprès du service PPJ.
- Effectif de la police municipale ? Départ du chef de la Police. Sur 14 agents, nous sommes actuellement aux alentours de 10.
- Dépôts sauvages trop présents. Réponse mairie : informer le patrouilleur au 01 30 09 59 69. La Police peut mettre des contraventions. Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.
- Quartier Gambetta : Présence d'encombrants tous les jours. Réponse mairie : il s'agit d'une copropriété, il faut en informer le bailleur (INLI), la ville ne peut pas intervenir.
- Le point sur les dépôts sauvages va être effectué.
- Résidence Les Champs-Roger – Dépôts sauvages. Est-il possible de mettre une caméra ? Existe-t-il une démarche pour financer la pose et l'entretien d'une caméra par une copropriété dans une copropriété avec un accès pour la mairie ?
- Vol de vélo dans la copropriété avenue Henri Vercken. Réponse mairie : l'intervention de la PM peut se faire avec l'autorisation du bailleur.
- Concernant le bilan de sécurité du CLSPD, peut-il être partagé aux membres des conseils de quartier ?
- Problème du délégataire pour le Bus.
- Rue Auguste Renoir : double sens cyclable. Problème cohabitation avec double entrée parking. Très dangereux quand les véhicules entrent ou sortent. Il est prévu quelque chose. Réponse mairie : il n'est rien prévu de plus, les flux véhicules doivent laisser passer vélos et piétons, et la règle de la courtoisie peut s'appliquer si le véhicule rencontre des difficultés.

Quelques adresses mails génériques et numéros de téléphone :

ppj@mairie-chatou.fr

voirie@mairie-chatou.fr

francois.schmitt@mairie-chatou.fr

patrouilleur@mairie-chatou.fr et tel : 01 30 09 59 69

Tel police municipale : 01 34 80 46 02 ou 06 07 55 79 06